

Honoraires de l'agence

(T.V.A. incluse)

Vente à usage d'habitation et commercial

Montant de la rémunération

Bien inférieur à 200.000€ 10 % T.T.C du montant de la transaction

Bien supérieur à 200.000€ 5 % T.T.C du montant de la transaction

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.

Location à usage d'habitation et commercial

Montant de la rémunération

A la charge du locataire: 12€ TTC / m²

A la charge du propriétaire: 1 mois de loyer net de charge (minimum de 1.000€ TTC)